

NOS AWARDS DU LUXE 2023

TENDANCE GREEN FINANCE

EXCLUSIF:
L'INTERVIEW
DE LARGO
WINCH !

LE LUXE SE MET À L'IA

GRANDE CUISINE À L'ELYSEE

Forbes

HIVER 2023

Carole
Bouquet

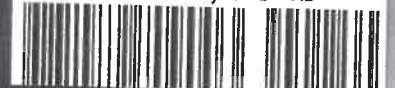
—
Jouer, donner,
entreprendre

SPÉCIAL

LUXE, PHILANTHROPIE ET ÉCONOMIE VERTE

Belgique : 9,50 € - Luxembourg : 9,50 € - Suisse : 16,20 CHF

L 14797 - 25 - F: 9,00 € - RD



2024 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PME ET ETI ?

NOMBRE DE PME ET D'ETI, ENTREPRISES SOUVENT FAMILIALES ET AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, ONT CONNU UNE ANNÉE 2023 COMPLEXE. LE CABINET BIGNON LEBRAY, QUI ACCOMPAGNE CES ENTREPRISES AVEC UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DU DROIT DES AFFAIRES, NOUS INDIQUE PLUSIEURS PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR.

Un premier enjeu est celui du financement. Le prix des entrants, perturbé par le contexte international, pèse sur les marges. L'accès au crédit s'est réduit et a vu son coût augmenter, sous l'effet de l'inflation, ce qui crée de nombreuses difficultés et a un réel impact sur les investissements. « Si le nombre d'opérations de fusion-acquisition s'est réduit en 2023, c'est aussi leur typologie qui a évolué. Nous assistons à des recentrages, les entreprises souhaitant avant tout renforcer leurs positions sur leurs marchés via une croissance externe, ou acquérir des savoir-faire complémentaires. De même, en private equity, les investisseurs renforcent en priorité leurs participations déjà existantes » indique Maître Tanguy Dubly, Avocat Associé en droit des sociétés. Cette évolution du M&A induit, en filigrane, une question pour les PME et ETI, entreprises pour beaucoup familiales : celle de leur transmission.

PLUS DE TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES EN 2024 ?

« Beaucoup de PME et d'ETI sont des entreprises à l'actionariat familial et, du fait de l'âge de leurs dirigeants, la question de la transmission se pose de plus en plus. Or, bon nombre de dirigeants n'anticipent pas ce moment, aussi complexe d'un point de vue personnel que juridique » affirme Maître François Vignalou, Avocat Associé en droit fiscal. Pour accompagner les dirigeants, Bignon Lebray s'appuie sur la complémentarité entre ses avocats spécialistes, ainsi que sur des partenaires, notamment consultants, banquiers ou notaires.

La transmission reste cependant une démarche complexe, touchant à de multiples facettes du droit comme de l'humain : « Si le dispositif du pacte Dutreil facilite la transmission intrafamiliale des entreprises - qui n'a toutefois rien de simple -, la fiscalité n'incite à mon sens pas suffisamment à envisager une transmission aux salariés alors qu'ils devraient être les premiers concernés par la reprise de leur entreprise en association avec un tiers repreneur. »

L'HUMAIN AU CŒUR DES STRATÉGIES

Les entreprises françaises évoluent dans un contexte économique en tension accentué par la fin des PGE et aides de l'Etat qui entraînent une forte augmentation du nombre des plans sociaux et des restructurations.

La nouvelle donne du travail imposée par la période COVID conduit également les entreprises à repenser leur organisation.

Les restructurations deviennent alors de réelles opportunités pour former les salariés à de nouveaux métiers, favoriser l'agilité au travail, donner davantage de sens au travail et attirer les talents par la mise en place de mécanismes d'épargne salariale.

« Ce tournant est souvent pris par les entreprises familiales qui placent tout particulièrement l'humain au cœur de leurs préoccupations et acceptent d'ouvrir leur capital aux cadres clés, notamment



Tanguy Dubly



Marie-Charlotte Diriart



François Vignalou

lors de leur transmission afin d'en assurer la réussite » conclut Maître Marie-Charlotte Diriart, Avocate Associée en droit social qui accompagne les entreprises dans ces démarches. ●

Plus d'infos :

www.bignonlebray.com



